



Chantal MOURAND
Présidente de l'UNSS 71
Sd071@unss.org

**Objet : Besoin d'une aide non financière
pour que nos entraîneurs participent
aux temps périscolaires**

Chalon-sur-Saône, le 16 novembre 2020

Madame la Présidente,

La crise sanitaire que nous vivons actuellement et que nous vivrons probablement dans les mois qui viennent, est inédite car elle nous touche tous dans notre quotidien. Désormais, il nous faut utiliser des attestations pour nous déplacer ou respecter des horaires de couvre-feu par exemple. Bien sûr, c'est la santé de tous ce qui est en jeu et je comprends la nécessité de faire face tous ensemble en respectant les mesures voulues par le gouvernement. Avant l'épisode de ce deuxième confinement, l'ensemble des associations que je représente avaient mis en place des protocoles rigoureux afin de limiter la propagation du virus.

Mais avec ce "re-confinement", la pratique pongiste extrascolaire est totalement à l'arrêt. Certains clubs ont recours au chômage partiel pour leurs entraîneurs mais la situation reste difficile et économiquement précaire. Concernant l'activité sportive, peu d'exceptions existent pour déroger aux règles sanitaires : l'handisport, le sport sur prescription médicale, les sportifs de haut niveau, les sportifs professionnels, ainsi que les activités périscolaires.

Sur ce dernier point, le 29 octobre dernier, dans son discours à l'Assemblée Nationale, la Ministre des Sports a fait une annonce, dont voilà un extrait : *"Vous avez entendu ce soir le Président de la République encourager les maires à appeler les associations. Les appeler en soutien pour prendre en charge nos enfants après l'école. Et moi, je serai en soutien des maires pour leur faciliter la tâche. Les éducateurs sportifs, [...] doivent accompagner les personnels hospitaliers dans cette période où ils sont mis à l'épreuve."*

Suite à ce discours, j'ai écrit au Préfet pour lui demander d'appuyer l'idée de "rapprocher nos entraîneurs des activités périscolaires". Pierre NEHLIG, chef de bureau à la Préfecture de Mâcon, m'a répondu favorablement la semaine dernière et m'a annoncé que l'ensemble des Comités sportifs vont être sollicités prochainement pour aller dans le sens voulu par le gouvernement.

Sans attendre cette sollicitation et compte tenu de vos rapports privilégiés avec le corps enseignant, je vous contacte pour faciliter les liens qui vont se nouer entre nos entraîneurs et les établissements scolaires. À défaut de pouvoir se rencontrer physiquement, je souhaite organiser pour la Saône-et-Loire une réunion en visioconférence en présence de présidents de clubs, d'entraîneurs et d'acteurs du monde de l'enseignement. L'objectif est d'identifier et de localiser les éventuels besoins d'accompagnement et d'associer nos entraîneurs à cet échange. Pensez-vous que cela soit réalisable et pouvez-vous m'aider dans cette démarche ?

Je vous remercie par avance de votre bienveillante attention et vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Dominique DANTIGNY
Président du CDTT71
dominique-dantigny@orange.fr